

Metz, le 19 juin 2024.

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27 – 06 71 51 60 28
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
1 place d'Armes
57000 METZ

OBJET : Opération de renouvellement des vis en entrée de station et du poste de relevage - Porter à connaissance – Affichage en mairie

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2024-00357

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de l'article R.181-46 du code de l'environnement déposé par HAGANIS concernant concernant les travaux au niveau de la station d'épuration de Metz., est recevable.

Le projet prévoit le renouvellement :

- des 3 vis de relevage en entrée de station d'épuration : vis 1 (27/6/2024 au 26/08/2024), vis 2 (28/08/2024 au 16/10/2024) et vis 3 (été 2025);
- des 5 vis de relevage du poste intermédiaire de la station d'épuration de Metz : vis 1 (08/07/2024 au 28/08/2024), vis 2 (02/09/2024 au 17/10/2024), vis 3 (été 2025), vis 4 (été 2026) et vis 5 (été 2027).

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à HAGANIS valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
l'adjointe



Astride ERMAN